



AVIS PUBLIC

Modification au calendrier des séances ordinaires du conseil

Prenez avis que le conseil modifie, par la résolution n° 2020-02-039, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2020 adopté lors de la séance tenue le 7 octobre 2019, par la résolution n° 2019-10-305.

Les séances ordinaires du conseil des lundis 2 mars et 6 avril se tiendront au Centre civique Bernard-Gagnon situé au 6, rue Bella-Vista plutôt qu'à la mairie.

Saint-Basile-le-Grand, le 17 février 2020.

La greffière,

Marie-Christine Lefebvre, avocate, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office que, le 17 février 2020, j'ai affiché au babillard de la mairie au 204, rue Principale, une copie de cet avis que j'ai fait paraître sur le site Web de la Ville.

ET J'AI SIGNÉ, le 18 février 2020.

Marie-Christine Lefebvre, avocate, OMA
Greffière

